



Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
110 rue de Grenelle
75357 Paris cedex 07

Les Lilas le 3 novembre 2020

Objet : préavis de grève

Monsieur le Ministre,

La situation sanitaire liée à la propagation de la pandémie de la COVID-19 nécessite une protection totale et complète de la santé des agent-es public-ques. Cette obligation réglementaire est de la responsabilité des employeurs publics qui doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer cette protection.

Or nous ne pouvons que constater et regretter que ce ne soit pas toujours le cas.

La situation actuelle nécessite la présence massive et urgente de personnels dans les écoles, collèges, lycées. C'est pourquoi nous vous demandons de procéder dès à présent au recrutement de ces personnels, en particulier en ayant recours aux listes complémentaires des concours, et en réabondant les listes complémentaires lorsque cela s'avère nécessaire.

Nous demandons donc des conditions sanitaires suffisantes. En particulier, les allègements d'effectifs demandés par les équipes éducatives doivent être mis en place.

C'est pourquoi la FSU, la FNEC-FP-FO, la CGT Educ'action, le SNALC, SUD Education, le SNCL-FAEN appellent l'ensemble des personnels, titulaires et contractuels, à faire grève le mardi 10 novembre.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos respectueuses salutations.